

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 6 de l'ordre du jour

CX/EURO 08/26/8

Août 2008

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DE COORDINATION FAO/OMS POUR L'EUROPE

Vingt-sixième session

Varsovie (Pologne), 7-10 octobre 2008

QUESTIONS RELATIVES À LA SITUATION NUTRITIONNELLE DANS LES PAYS OU LES RÉGIONS: OBÉSITÉ, PROFILS NUTRITIONNELS ET MESURES PRISES EN MATIÈRE DE SANTÉ PUBLIQUE, NOTAMMENT L'UTILISATION D'UN ÉTIQUETAGE NUTRITIONNEL ET D'ALLÉGATIONS NUTRITIONNELLES ET DE SANTÉ

ARMÉNIE

Pays montagneux, l'Arménie est classée parmi les régions dont les carences en iode sont endémiques. Pour cette raison, les normes nationales, qui définissent les normes d'iodisation du sel comestible, ont été examinées et changées. Le « Programme national de prévention et de lutte contre les conséquences de la carence en iode dans l'alimentation de la population arménienne » a été approuvé par le décret gouvernemental n° 353-N du 12 février 2004. Cette information a été relayée par les médias arméniens. Selon l'enquête réalisée en 2005, 98 pour cent des ménages utilisent du sel comestible fortifié à l'iode. Des enquêtes nationales ont servi de base pour revoir les normes d'iodisation du sel comestible et selon le décret gouvernemental, la composition du sel est désormais de 40+15 mg/kg au lieu de 50+10 mg/kg précédemment. Cette diminution de l'iodisation du sel comestible permettra de prévenir les problèmes sanitaires dus à l'excès d'iode dans les aliments. Grâce aux mesures adoptées, l'Arménie est désormais reconnue au plan international comme un pays exempt de carence en iode, ce qui est confirmé par l'OMS et l'UNICEF et certifié par l'ICCIDD.

AUTRICHE

Activités d'information du Ministère de la santé, de la famille et de la jeunesse, de la Gesundes Österreich GmbH, de l'Agence pour la sécurité alimentaire (AGES), de la Société autrichienne de nutrition et d'autres organismes.

Le rapport sur la nutrition en Autriche publié par le Ministère de la santé, de la famille et de la jeunesse et le rapport éponyme publié par le Ministère de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion de l'eau jouent en rôle important dans ces activités.

DANEMARK

Au cours des deux années passées, le Danemark a lancé plusieurs initiatives en matière de nutrition, notamment un programme obligatoire de fortification à l'iode mis en œuvre en 2000. Des règles relatives au niveau d'acides gras trans dans les denrées alimentaires ont été adoptées en 2003. Il a été recommandé aux femmes enceintes de prendre un supplément d'acide folique. Il a été recommandé également aux personnes âgées et à celles qui ne sont pas périodiquement exposées à la lumière du soleil de prendre un supplément de vitamine D et de consommer environ six cents grammes de fruits et de légumes par jour. Enfin, le Danemark, la Norvège et la Suède élaborent conjointement un étiquetage nutritionnel commun s'inspirant du symbole suédois représentant un trou de serrure blanc sur fond vert ou noir. L'introduction du symbole au Danemark est prévue en 2009.

ESTONIE

En 2005, le gouvernement a approuvé la stratégie nationale de prévention des maladies cardiovasculaires pour la période 2005-2020. L'objectif global de cette stratégie est de parvenir à réduire de manière permanente le risque de morbidité et la mortalité prématurée dus aux maladies cardiovasculaires dans la population. Un régime alimentaire déséquilibré est l'une des causes de la morbidité et de la mortalité observées. Deux mesures pourraient contribuer à le rééquilibrer: 1) Aider la population à faire des choix nutritionnels sains et à mieux connaître les règles d'une alimentation équilibrée et 2) Faire en sorte que la restauration collective respecte les principes d'une nutrition équilibrée.

Ces mesures se traduisent par des actions concrètes, par exemple formuler des recommandations sur la manière de se nourrir sainement, axées sur différents groupes de populations, élaborer un programme informatique sur la nutrition afin que chacun puisse évaluer la manière dont il se nourrit, mener des campagnes d'information promouvant une alimentation saine, dispenser des cours de formation pour les médecins et les infirmières généralistes sur les bienfaits d'une alimentation saine du point de vue cardiovasculaire, informer et former des producteurs, des industriels de la restauration collective et de la distribution de produits alimentaires, et les inciter à réfléchir sur le fait qu'ils forment les habitudes alimentaires des consommateurs et qu'ils influencent leurs choix, informer la population sur la nature du système d'étiquetage des produits alimentaires, élaborer des menus recommandés et du matériel de formation pour les structures d'accueil des enfants, les hôpitaux, les établissements médicalisés et d'autres types d'établissement dans lesquels l'État prend en charge la restauration, poursuivre les programmes de distribution de lait et de repas dans les écoles et lancer des programmes de distribution de fruits dans les structures d'accueil des enfants et les établissements scolaires.

Le manque d'activité physique est un autre facteur de risques de maladies cardiovasculaires. Au plan stratégique national, deux mesures sont susceptibles d'augmenter l'activité physique de la population: 1) sensibiliser davantage la population aux bienfaits de l'activité physique et 2) créer un environnement et des infrastructures favorisant l'activité physique. La politique de santé actuelle repose sur le principe suivant: la santé de la population ne peut être améliorée que si l'on s'attaque aux problèmes de fond. Or ceux-ci dépassent largement le cadre du système de santé et concernent l'éducation à la santé, la santé sur le lieu de travail, le lien entre les revenus et une alimentation saine, le rejet de modes de vie qui comportent un risque pour la santé et la disponibilité d'activités récréatives bénéfiques pour la santé.

Le 17 juillet 2008, le gouvernement a approuvé la stratégie nationale en matière de santé pour la période 2009-2020. Cette stratégie fait la synthèse des nombreuses stratégies élaborées par différents secteurs publics autour du principe commun suivant: les efforts visant à améliorer la santé de la population doivent être déployés dans différents secteurs à différents niveaux. Le choix d'une vie saine, marquée notamment une bonne nutrition et une activité physique régulière, est l'un des objectifs stratégiques de cette stratégie.

Les exigences concernant l'étiquetage et l'utilisation des allégations nutritionnelles et de santé sont réglementées dans l'Union Européenne. Les exigences relatives à l'étiquetage nutritionnel reposent sur la directive 90/496/CEE du Conseil sur l'étiquetage nutritionnel des denrées alimentaires. L'utilisation des allégations nutritionnelles et de santé est prévue par le règlement 1924/2006 du Parlement européen et du Conseil sur les allégations nutritionnelles et de santé portant sur denrées alimentaires.

Les producteurs estoniens font souvent figurer la composition des macronutriments (énergie, protéines, hydrates de carbone, graisse) sur la plupart des emballages alimentaires même si cela n'est pas obligatoire. Dans le cas de denrées alimentaires produites en Estonie, la teneur maximale en sel (chlorure de sodium) doit apparaître sur l'étiquetage.

Il n'existe pas en Estonie de profils nutritionnels. Pour mieux réglementer les conditions de formulation des allégations nutritionnelles ou de santé, certains profils nutritionnels sont élaborés au niveau européen. Ils seront appliqués aussi en Estonie dès qu'ils seront définis.

FINLANDE

Le Conseil national pour la nutrition est un organisme expert relevant du ministère de l'agriculture et des forêts. Le mandat des membres du Conseil est de trois ans (le mandat actuel court de 2008 à 2011). Les membres traitent de questions relatives à la nutrition et représentent des organisations de consommateurs, de promotion de la santé et d'industriels de la restauration collective. Le but du Conseil est notamment d'observer et d'améliorer la situation nutritionnelle en Finlande en formulant des recommandations en matière de nutrition, en proposant des programmes d'action, en soumettant des propositions et en observant

la manière dont les programmes d'action sont exécutés ainsi que leur impact sur la situation nutritionnelle. Les recommandations concernant la nutrition en Finlande ont été renouvelées en 2005. Elles sont fondées sur les recommandations concernant la nutrition dans les pays nordiques qui ont été approuvées en 2004 par le Conseil nordique des ministres. Le but des recommandations est d'améliorer le régime alimentaire du peuple finlandais et la santé publique. Des recommandations sur l'activité physique sont aussi comprises dans les recommandations actuelles sur la nutrition.

Les repas qui ne sont pas préparés à domicile ont un impact important sur la nutrition en Finlande. La plupart de ces repas sont servis dans les écoles. La restauration collective fait depuis longtemps l'objet de recommandations pratiques en matière de nutrition, de préparation de produits et de contrôle de la qualité. Les recommandations en matière de nutrition en Finlande ont été complétées par des recommandations nutritionnelles visant certains groupes. En juin 2008, le Conseil finlandais pour la nutrition a renouvelé des recommandations nutritionnelles visant les repas servis dans les écoles. Ces recommandations donnent des orientations concernant l'heure des repas et leur composition, les aliments consommés en dehors des repas et le contenu nutritionnel des repas.

Le gouvernement finlandais a approuvé en juin 2008 une stratégie nationale de promotion de la santé par l'activité physique et la nutrition. Le plan d'action inclus dans la stratégie sera exécuté par les autorités compétentes en coopération étroite avec les organisations pertinentes, l'industrie et le commerce. Selon cette stratégie, la santé doit être prise en compte dans toutes les décisions prises afin que l'environnement soit plus sain et que des choix en faveur d'une nourriture saine soient possibles, faciles et alléchants.

La campagne « Heart symbol – a better choice » [Le symbole du cœur est un meilleur choix] a été lancée en Finlande en 2000. La mise au point de ce symbole et des critères sur lesquels il s'appuie sont en rapport direct avec les principaux problèmes de nutrition et de santé publique qui se posent en Finlande. Le symbole ne concerne pas uniquement la santé du cœur. Les produits qui portent ce symbole sont des choix plus judicieux car ils contiennent moins de graisse et de sel dans leurs groupes respectifs. Il est par ailleurs recommandé qu'un texte explicatif soit ajouté au symbole. Récemment, l'utilisation du symbole a été élargie aux services de restauration collective. Les critères qui le sous-tendent sont spécifiés pour chaque groupe de produits particulier (lait et produits laitiers, graisses comestibles, produits carnés, pains et céréales et produits à base de céréales, aliments prêts à la consommation, denrées alimentaires semi-transformées et composants carnés, épices et assaisonnements, légumes, fruits et baies). Les nutriments pour lesquels des critères ont été définis sont la quantité et le type de graisse, de sel, et dans certains groupes de produits, de cholestérol et/ou de fibres. Le sucre est inclus comme critère exclusif. Les principaux organes responsables de l'utilisation du symbole dans la pratique sont l'Association finlandaise de prévention des maladies cardiovasculaires et l'Association finlandaise de prévention du diabète. Le droit d'utiliser le symbole est accordé en fonction de l'application faite des critères. Bien que ce droit soit accordé par des organisations de santé publique, les décisions relatives aux critères sont adoptées en commun avec un groupe d'experts et des autorités compétentes.

Depuis les années soixante-dix, la consommation de sel en Finlande fait l'objet d'enquêtes de population importantes. Des travaux systématiques comprenant l'éducation des populations ainsi que la coopération avec l'industrie alimentaire ont été conduits pendant cette période. L'un des moyens de réduire l'ingestion de sel a été d'inscrire dans la législation finlandaise l'étiquetage obligatoire de la teneur en sel des sources de sel les plus importantes. Ces obligations datent des années quatre-vingt. L'association entre l'ingestion de sel et les maladies cardiovasculaires est scientifiquement prouvée. Même une légère réduction de la consommation de sel produit des effets positifs sur la santé. Les recherches scientifiques montrent aussi que l'étiquetage peut orienter efficacement le choix des consommateurs en faveur de produits à faible teneur en sel. Malgré les effets remarquables sur la santé de la mise en œuvre de mesures visant à réduire l'ingestion de sel, la tension artérielle des Finlandais est encore élevée et la morbidité et la mortalité résultant des maladies cardiovasculaires sont encore importantes. L'ingestion de sel en Finlande a clairement diminué, mais cette diminution n'est pas encore conforme aux recommandations internationales. C'est la raison pour laquelle les exigences nationales concernant l'étiquetage de la teneur en sel ont été modifiées en 2007. Ces amendements reposaient sur une initiative du Conseil national pour la nutrition.

FRANCE

Cette question concerne un domaine harmonisé par la Communauté européenne.

En France, le deuxième Programme National Nutrition et Santé comporte un éventail d'actions et de mesures de prévention, d'éducation et de mobilisation de l'ensemble des acteurs pour agir sur la nutrition comme

enjeu de santé publique et plus particulièrement en ce qui concerne l'offre alimentaire, pour le Ministère de l'agriculture et des pêches: groupe de travail avec l'ensemble des acteurs sur les lipides, signatures de chartes d'engagements de la part des acteurs économiques, création d'un observatoire de la qualité de l'alimentation, réglementation en restauration scolaire, renforcement de l'accessibilité des fruits et légumes (distribution de fruits dans les écoles et les centres de loisirs notamment), amélioration de l'aide alimentaire.

Développement d'initiatives locales en réseau (EPODE sur l'éducation alimentaire, PENSA sur l'alimentation des personnes âgées...)

Cf. Avis n° 58 du CNA cité précédemment.

GÉORGIE

- Les maladies liées à la carence en micronutriments et à la surcharge pondérale de certains groupes de la population géorgienne sont en augmentation.
- Il convient d'améliorer la politique dans le secteur alimentaire, de définir des réglementations sur les aliments génétiquement modifiés, d'élaborer et de mettre en œuvre une éducation à la nutrition et une protection des consommateurs.

HONGRIE

Divers programmes sont lancés par le gouvernement et l'industrie alimentaire (notamment le système des repères nutritifs journaliers de la CIAA, une plateforme nationale promouvant un mode de vie sain, des programmes d'éducation).

IRLANDE

Safefood (organisme chargé de la promotion de la sécurité sanitaire des aliments) est un organisme de coopération entre l'Irlande du Nord et la République irlandaise. Cofinancé (à 70 pour cent) par ce département, il conçoit avec le Service de santé publique une campagne créative visant l'obésité des enfants. Cette campagne, qui comprendra des messages publicitaires télévisuels, montrera que les parents, l'entourage et les tuteurs sont des modèles jouant un rôle positif auprès des enfants dans les domaines de l'alimentation saine et de l'activité physique.

Dans le cadre de son plan d'action de trois ans, Safefood a été invité à mettre en place pendant trois ans un forum de lutte contre l'obésité dans les deux pays. Ce forum, appuyé et animé par Safefood, comprendra divers acteurs, notamment des départements et des organismes publics, des organismes professionnels ainsi que des organismes spécialisés dans le domaine de l'activité physique pour assurer une cohésion maximale. Il contribuera à identifier les domaines communs aux politiques de réduction de l'obésité mises en œuvre dans les deux juridictions et dans lesquels les participants au forum peuvent intervenir (conjointement ou individuellement). Ce forum facilitera les échanges de bonnes pratiques et encouragera la mise en place de réseaux.

L'unité chargée de la politique de promotion de la santé du Ministère de la santé et de l'enfance publiera dans les prochains mois une politique nationale en matière de nutrition qui comprendra des mesures concernant la lutte contre l'obésité des enfants.

Le ministère de la santé et de l'enfance élabore actuellement une nouvelle politique relative à la santé cardiovasculaire, y compris les attaques cérébrales. Les principaux objectifs de la prévention concerneront la nutrition et le sel.

L'unité chargée de la politique de promotion de la santé est résolument engagée dans le traitement des questions liées à la réduction de l'ingestion du sel. Elle propose d'organiser un atelier sur cette question au début du mois de septembre, en présence d'acteurs importants.

L'Agence irlandaise de sécurité sanitaire des aliments (FSAI) conduit actuellement un programme de consultation de deux mois fondé sur le web. Ce programme, qui se terminera à la mi-septembre, portera sur le projet de réglementation européenne prévoyant d'informer les consommateurs sur la composition des denrées alimentaires. L'étiquetage nutritionnel est un volet important de cette proposition. En outre, la FSAI devrait conduire une enquête sur l'étiquetage nutritionnel (repères nutritionnels journaliers ou informations présentées sous la forme de codes de couleurs).

LETTONIE

En mars 2006, le ministère de la santé a créé le Conseil pour la nutrition dont le but principal est de conseiller et de coordonner l'élaboration, l'application et la mise à jour des politiques alimentaires visant à garantir un niveau élevé de santé publique.

Les exigences concernant l'étiquetage et l'utilisation des allégations nutritionnelles et de santé sont réglementées dans l'Union Européenne. Les exigences relatives à l'étiquetage nutritionnel reposent sur la directive 90/496/CEE du Conseil sur l'étiquetage nutritionnel des denrées alimentaires. L'utilisation des allégations nutritionnelles et de santé est prévue par le règlement 1924/2006 du Parlement européen et du Conseil sur les allégations nutritionnelles et de santé portant sur denrées alimentaires.

La Lettonie participe aux groupes de travail de l'UE sur les profils nutritionnels.

POLOGNE

Concernant la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de l'Organisation mondiale de la santé. (OMS) pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé, la Pologne a mis en œuvre les mesures suivantes:

1. En mai 2007, le gouvernement a approuvé le programme national de santé pour la période 2007-2015. Le principal objectif du programme est d'améliorer la condition sanitaire de la population polonaise. L'un des buts opérationnels du programme est d'améliorer le régime alimentaire de la population et la qualité sanitaire des denrées alimentaires et de diminuer l'obésité. Cet objectif est atteint grâce à la coopération avec le Conseil national pour la nutrition et la Plateforme nationale pour l'alimentation, l'activité physique et la santé créés en 2005 sous l'égide de l'Institut national de la nutrition et des produits alimentaires qui siège à Varsovie. Une autre activité menée dans le cadre de cet objectif concerne la diffusion de données sur la composition et la valeur nutritionnelles des produits alimentaires et leur étiquetage afin d'aider les consommateurs à choisir en connaissance de cause.

2. En 2007, le ministre de la santé a créé le Conseil pour l'activité physique, l'alimentation et la santé. Ce conseil joue le rôle d'organe consultatif auprès du ministre de la santé et vise à prévenir la surcharge pondérale et l'obésité en Pologne.

Le Conseil est composé de vingt-cinq membres qui représentent les pouvoirs publics dans les domaines de l'éducation et de la santé, des instituts de recherche liés à la santé publique, des organisations non gouvernementales regroupant des producteurs et des distributeurs de produits alimentaires ainsi que des représentants oeuvrant dans les domaines de la publicité et de la santé du consommateur.

Les objectifs du Conseil sont notamment les suivants:

- Définir des axes de travail prioritaires dans le domaine de la promotion de régimes alimentaires équilibrés, de l'activité physique et de la santé et orienter la mise en œuvre des mesures prises à cet égard dans l'ensemble du pays;
- Donner des avis sur des mesures visant à améliorer la santé publique, notamment des campagnes de promotion sur la prévention des maladies non infectieuses résultant de la surcharge pondérale. Appuyer ces mesures en établissant des partenariats avec les secteurs public et privé.
- Promouvoir des modes de vie sains dans les médias en mettant l'accent sur la nécessité de se nourrir de manière équilibrée et de se livrer à une activité physique et en ciblant certains groupes d'âge en particulier.

3. Pendant la période 2005-2006, l'inspection sanitaire, en coopération avec la Fédération polonaise des industries alimentaires (qui regroupe vingt-cinq sociétés alimentaires importantes et six associations), a mis en œuvre un programme éducatif baptisé « Gardez la forme ». L'objectif principal du programme était d'éduquer les adolescents scolarisés (écoles secondaires) à une alimentation saine en mettant l'accent sur la nécessité de pratiquer une activité physique et de se nourrir de manière équilibrée, sur la base de la responsabilité individuelle et le libre choix de chacun.

Quatre-vingt-seize écoles polonaises ont participé au programme (près de dix mille adolescents).

SERBIE

La stratégie nationale d'amélioration de la nutrition ainsi qu'un plan d'action sont en voie d'adoption, ainsi qu'une stratégie et une loi sur la santé publique.

RÉPUBLIQUE DE SLOVAQUIE

Le ministère de l'agriculture a, en coopération avec des experts slovaques en matière de nutrition, élaboré une « Stratégie relative à une politique d'amélioration de la nutrition ». Le document définit les priorités du ministère de l'agriculture slovaque concernant l'amélioration de la nutrition. La stratégie a été élaborée conformément au Livre Blanc intitulé « Une stratégie européenne pour les problèmes de santé liés à la nutrition, la surcharge pondérale et l'obésité ». Elle vise à améliorer la nutrition et à prévenir les maladies liées à une mauvaise nutrition dans la République de Slovaquie.

Des experts slovaques font partie du groupe de travail de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) dans le domaine des allégations nutritionnelles et de santé. La République de Slovaquie participe à la collecte de données sur la consommation de produits alimentaires mise en œuvre par l'EFSA.

La République de Slovaquie est engagée activement dans le processus législatif de l'UE. Certaines dispositions législatives européennes sont proposées, notamment:

- La directive du Parlement européen et du Conseil sur les « Denrées alimentaires destinées à une alimentation particulière » et le règlement du Parlement européen et du Conseil sur l'information des consommateurs relative aux denrées alimentaires.
- Le règlement (CE) n° 1924/2006 du Parlement européen et du Conseil sur les allégations nutritionnelles et de santé a été transposé dans la loi slovaque.

Quatre ateliers ont été organisés sur des aspects législatifs et leurs conséquences pratiques.

La banque de données sur la composition des aliments a été mise à jour. De nouveaux types de produits alimentaires ont été introduits ainsi que leurs valeurs nutritionnelles. Il a été prévu de mettre à niveau le système de gestion de données afin qu'il puisse servir de base logicielle pour la mise à jour ultérieure de la base de données principale comprenant la composition nutritionnelle des denrées alimentaires, conformément aux recommandations et aux normes européennes actuelles.

ROYAUME-UNI

Le Royaume-Uni s'efforce, par une série de mesures, de lutter contre l'obésité et de rééquilibrer le régime alimentaire des consommateurs anglais. Parmi ces mesures, citons une initiative volontaire pour réduire la consommation de sel, de graisse et de sucre, l'introduction d'un étiquetage placé en évidence sur les emballages afin que le consommateur soit informé de la composition des denrées alimentaires, la mise au point de profils nutritionnels permettant de déterminer la nature des aliments pouvant être recommandés aux enfants pendant les coupures publicitaires diffusées aux heures de grande écoute, et l'introduction de normes nutritionnelles pour les repas scolaires.

Récemment, le gouvernement a entamé une coopération avec les industriels de la restauration collective pour établir des partenariats en vue d'améliorer la nutrition aux fins de santé publique.

L'Agence pour les normes alimentaires a également mis à jour son dépliant sur la santé et l'équilibre alimentaire afin d'illustrer par des dessins les groupes d'aliments couramment consommés. Ce dépliant s'adresse aux consommateurs, aux éducateurs et aux spécialistes de la communication.

<http://www.food.gov.uk/multimedia/pdfs/bghbooklet.pdf>